

lesoirculture@lesoirdalgerie.com

CONTRIBUTION

# Francophonie, nationalité et insularité littéraire (2<sup>e</sup> partie et fin)

Par  
Abdellali Merdaci\*

**D**e l'indépendance à nos jours, les relations de l'édition française – et singulièrement parisienne – avec les auteurs algériens se fixent dans le registre désuet d'un effarant spectacle de montreurs de singes savants : la littérature algérienne de langue française n'est tenue que de satisfaire l'imparable curiosité du fameux notaire de Carpentras, une sorte d'archétype de lecteur, né dans les limbes de la classe moyenne française, «sudiste» par choix, un rien raciste, un rien revanchard – notamment sur le chapitre des anciennes colonies – et dont l'appétence littéraire ne s'éveille qu'aux prophètes du malheur algérien. S'ils soulèvent – au mieux – une curiosité compatissante, ces Algériens, qui parlent et écrivent le français, ne sont toujours pas, malgré l'onction d'immortalité de M<sup>me</sup> Djebar, reçus dans les académies littéraires.

Le parcours et l'aura des écrivains algériens ne sont pas, le plus souvent, mesurés dans le champ littéraire parisien à l'aune d'un travail authentique de création, mais aux écoeurantes gesticulations sur les affaires politiques internes de leur pays. Et Yasmina Khadra parle juste lorsqu'il désigne à Si Kaddour M'hamsadji les limites d'une réception critique du fait littéraire algérien et de ses acteurs par les opérateurs institutionnels en France et en Europe : «Pour Paris, comme pour l'Europe, pour être écouté, il faut s'inscrire dans la dissidence (...) Pour eux, il faut être dissident pour être perçu. Ils se fichent royalement de nos arts, de nos talents, de notre érudition. Les seuls tremplins qu'ils nous proposent sont la prison, les tracasseries avec le pouvoir, si bien que certains de nos intellectuels privilégient la provocation outrancière pour choquer, déclencher des réactions extrêmes et susciter l'intérêt» (*L'Expression*, 12 novembre 2008). Position lucide, mais cela reste à vérifier.

## 2. Une problématique double nationalité littéraire

Je ne comprends pas que Yasmina Khadra qui présente une analyse pertinente du commerce étroit de l'édition française avec ses auteurs algériens puisse faire, pour son propre parcours d'écrivain, de la surenchère. Il est en effet difficile, pour lui comme pour ses compatriotes, de reprocher aux Français de vivre selon leur volonté leur littérature et leurs institutions littéraires. Mais alors pourquoi Yasmina Khadra, écrivain de nationalité algérienne, de surcroît ancien officier supérieur de l'armée algérienne et haut fonctionnaire de l'État algérien, revendique-t-il plus d'égards des jurys des prix littéraires parisiens ? Il y a certainement ici une erreur d'appréciation, un malentendu. Et aussi beaucoup de confusion. S'il est admis que l'écrivain écrit pour se constituer un lectorat, présent et à venir, il peut paraître troublant qu'il s'occupe à revendiquer, toute honte bue, gloire et consécration de toutes sortes, quand bien même il est un champion des ventes en librairie.

Il l'est encore plus en France, pour un écrivain étranger, personnage officiel de l'État algérien, de faire un mauvais procès aux institutions de l'État français qui lui ont tout donné, du titre de chevalier de la Légion d'honneur à celui d'officier des Arts et lettres, en sus d'une dizaine de distinctions.

Or, aujourd'hui, avec la semblable et implacable férocité jamais assouvie dont témoigne Yasmina Khadra, les écrivains algériens demandent et exigent beaucoup de la France qui ne doit se préoccuper dans ce domaine de la littérature – comme dans beaucoup d'autres – que de ses propres enfants. Ces Algériens dont les parents ont



Amine Malouf, écrivain.

**Ces Algériens dont les parents ont hier chassé la France d'Algérie, avec les armes et le bulletin de vote, en sont aujourd'hui à user de leur talent pour retourner dans la francité. Et à en faire leur unique horizon.**

hier chassé la France d'Algérie, avec les armes et le bulletin de vote, en sont aujourd'hui à user de leur talent pour retourner dans la francité. Et à en faire leur unique horizon. Lorsqu'ils n'arrivent pas à avoir la nationalité française par le mariage ou par quelque compliquée opération de retour dans la nationalité d'origine pour les plus âgés, ils entretiennent volontairement l'ambiguïté sur leur identité nationale.

Soit ils récusent leur nationalité algérienne, soit ils se muent dans une improbable universalité de l'écriture, bradant effrontément leurs ancrages historiques qui sont paradoxalement leur seule raison d'écrire. Je ne suis pas de ceux qui mettent des frontières entre les littératures, facteur de rapprochement des peuples et des cultures, mais un écrivain ouïgour, croate, colombien, congolais ou algérien n'entre potentiellement dans l'universalité que par sa singularité locale.

Est-ce une des nombreuses avanies des études littéraires postcoloniales ? Ces derniers mois, j'ai recensé dans les journaux algériens pas moins d'une douzaine de déclarations d'auteurs algériens qui raclent jusqu'à l'os cette insolite resucée de l'universalité de l'écriture. Cela n'a-t-il pas été répété à l'envi lors d'un colloque estival à Riad El-

Feth et plus encore dans les cafés littéraires du dernier Sila ? Souvent sentencieusement, dans une emphase toute caricaturale, pour appeler de saines réparties. La question de la nationalité des hommes et des femmes de culture originaires d'Algérie a été ainsi récemment posée en des termes forts par le romancier Salim Bachi, dénonçant un «déli d'identité ou de nationalité» aux artistes algériens expatriés (*El Watan Arts & Lettres*, 26 octobre 2008). S'il faut dénoncer sur cette question sensible la tentation de l'exclusion, il faut aussi pouvoir en parler, sans être diabolisé. C'est désormais un fait établi que des écrivains algériens, lorsqu'ils arrivent à poser un pied dans le Quartier latin, sont plus soucieux de tourner la page de leur pays. Ni l'intégrisme sanglant, ni l'irréductible dictature du groupe politique issu de la guerre d'indépendance, ni la médiocrité des institutions algériennes, ni la hogra, ne peuvent expliquer et justifier un abandon de la nationalité algérienne, en dehors de la recherche d'un confort personnel égoïste. N'y a-t-il pas plus d'honneur chez les footballeurs algériens qui s'expatrient pour rechercher une fortune sereine, sans en payer l'inepiable ternissure du reniement, que chez des intellectuels infatués, honteux quêteurs d'amères provendes ?

Il y a en vérité ici un inextricable problème d'appartenance à une littérature et à une culture nationales. La littérature française, qui constitue sans doute un phénomène majeur de la littérature mondiale, ne peut appartenir qu'à la France et aux seules personnes qui la choisissent sereinement comme leur pays. Il en va ainsi pour l'Algérie et pour sa littérature, quand bien même elle reste une littérature mineure. Il n'est pas indifférent de ce point de vue d'observer que beaucoup d'écrivains des années 1950-1960, Français par leur mariage, père d'enfants français, faisant une carrière française, soient restés jusqu'au bout dans la nationalité littéraire algérienne.

La nouvelle génération d'écrivains n'a pas ces prévenances : plusieurs écrivains, certains formés dans le vivier de la défunte Enal, n'hésitent plus à décliner leur nationalité française en quatrième page de couverture de leurs ouvrages. Ils restent libres de leur choix et il est légitime que leur œuvre soit inscrite dans le patrimoine littéraire de leur nouveau pays d'adoption. Mais il est tout à fait indécemment qu'ils puissent jouer sur la double natio-

nalité. Il n'y a qu'une littérature française et qu'une littérature algérienne ; il ne saurait, dans les limites d'un juridisme excessif, exister de double nationalité littéraire.

## 3. Une nécessaire décolonisation de la littérature algérienne

Cette course effrénée des écrivains algériens vers un ailleurs, la nationalité française et cet impensable avatar de l'universalité, ne cache-t-elle pas un malaise d'être dans une position et un statut indéfinissables dans leur propre pays et dans leur identité juridique ? Voilà donc une autre forme de *harga*, il est vrai moins préjudiciable pour l'image du pays. Cette désaffection d'écrivains – leur repli désespéré et leur fuite éperdue – reste-t-elle paradoxale si on la rapporte à ce qui a fondamentalement changé cette dernière décennie. Jamais en effet la langue française n'a été aussi massivement diffusée, lue et parlée en Algérie, favorisant un nombre important de nouveaux écrivains et aussi de respectables contingents de lecteurs.

Ces remarquables acquis se trouvent, en partie, compromis par un retard structurel de l'édition et de la diffusion, au moment où la critique et les instances académiques tardent à se mettre en place. L'Algérie devrait pourtant pouvoir assurer les conditions d'une véritable vie littéraire pour tous ses écrivains et dans toutes ses langues. Peut-on rêver d'un écrivain algérien de langue française qui imposerait son œuvre non plus à partir de Paris, mais d'Algérie ? N'est-il pas temps de plaider pour la décolonisation de la littérature algérienne, en fondant son autonomie, en modelant ses institutions et en ouvrant la voie aux nécessaires compétitions et gratifications de carrière en Algérie. L'État, soutenu par les associations civiles, peut encourager les métiers de l'édition, de la diffusion et de la librairie, et surtout promouvoir la lecture à travers ses nombreux établissements scolaires.

Des solutions existent pour donner à beaucoup de créateurs actuels et à venir le désir de vivre intensément une carrière d'écrivain dans leur pays, sans cette indicible souffrance et ce désaveu humiliant de leur art qui les en éloigne. Le travail remarquable de découverte de jeunes talents de la Fondation Mohammed Dib, le Prix Apulée et celui des libraires, créé lors du dernier Sila, inscrivent déjà l'incontournable présence de l'auteur et de l'écriture dans notre société. Ils devraient asseoir une sûre tradition dans le champ littéraire algérien. Je me souviens que Waciny Laredj avait suggéré, il y a quelques années, la création d'un grand prix littéraire algérien. Ce serait une première approche, en attendant bien d'autres. Ce prix qui valoriserait indistinctement toutes les expressions littéraires algériennes, au-delà de leur véhicule linguistique, ne relevant pas de l'initiative de l'État, est nécessaire.

Les œuvres d'authentiques écrivains algériens, qui n'auront pas à se cacher derrière ce lamentable cache-sexe de l'universalité, qu'elles portent l'estampille d'un éditeur algérien ou étranger, ne recevraient alors leur toute première consécration que de leurs lecteurs algériens. Et ensuite, s'ils en ont le talent, du reste du monde. Aucun écrivain algérien n'a le droit de dire qu'il écrit pour les Algériens, s'il n'a que le seul souci d'une carrière parisienne, plus dans l'ambiguïté – et souvent l'indignité – que dans la clarté. Face au spleen parisien d'un Yasmina Khadra, il serait utile de dire qu'il y a plus de mérite pour un écrivain de qualité d'être un Naguib Mahfouz, au Caire, qu'un produit d'acculturation dans une capitale étrangère, fusse-t-elle celle de la francophonie.

A. M.

\*Écrivain-universitaire.

Dernier ouvrage paru : *Algérie, une suite allemande*, Médersa, 2008.